

Madame et Monsieur Marie-Antoinette
et Philippe **Minazio**, sa nièce
et son époux;
ainsi que les familles **Vial, Perriard**,
parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame
Solange VIAL

enlevée à leur tendre affection le 6 février
2011, à l'âge de 84 ans.

Le culte aura lieu le mercredi 9 février,
à 11 heures, en la chapelle du Centre
funéraire de Saint-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.*

Psaume 23, verset 1